

Six étapes pour sortir de l'endettement

Source: [Gouvernement du Canada](#)

Régalez-vous fréquemment vos comptes après la date d'échéance, faites-vous régulièrement des chèques sans provisions ou recevez-vous des appels d'une agence de recouvrement? Tous ces signes peuvent être avant-coureurs de l'endettement.

La bonne nouvelle est que vous pouvez prendre différentes mesures pour redresser vos finances.

Ce guide est conçu pour vous aider à élaborer un plan qui vous permettra de contrôler et de gérer vos dettes. Il contient les principales mesures à prendre, des conseils ainsi que des liens vers de plus amples renseignements et des outils qui vous aideront tout au long du processus.

Étape 1 : Préparer un budget

La préparation d'un budget est la mesure la plus importante à prendre pour contrôler vos finances. Un budget ressemble à une feuille de route de vos finances : il indique combien d'argent vous avez, d'où il provient et à quoi il doit servir.

Pour établir un budget, il faut d'abord déterminer les revenus dont vous disposez et les dépenses que vous faites. Assurez-vous de tenir compte de toutes vos dettes, comme les prêts, les cartes de crédit, les lignes de crédit, et de vos dépenses. Vos dépenses devraient inclure tous les frais de subsistance, comme votre hypothèque (ou loyer), les services publics, l'épicerie et les assurances. Soyez aussi précis que possible!

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada offre un [planificateur budgétaire](#) qui peut vous aider à faire le premier pas.

Étape 2 : Examiner vos antécédents en matière de crédit

Votre dossier de crédit et votre cote de crédit sont les deux principaux outils que les prêteurs utilisent pour déterminer si vous serez un bon candidat pour les produits de crédit et que vous serez en mesure de payer vos comptes à temps.

Votre cote de crédit augmentera ou diminuera selon l'information qui se trouve dans votre dossier. À titre d'exemple : faire des paiements réguliers, à temps, fera augmenter graduellement votre cote, mais des paiements non effectués la feront diminuer. Au Canada, les cotes de crédit varient de 300 à 900. Une cote de 600 et plus est considérée comme étant bonne. Des cotes de 750 et plus sont généralement considérées comme excellentes.

Si vous avez une bonne cote de crédit, vous pourriez emprunter de l'argent à un taux d'intérêt moins élevé et payer ainsi moins d'intérêts à long terme. Une faible cote de crédit peut nuire à l'obtention de prêts, de cartes de crédit, de baux ou d'hypothèques, et même mener à des taux d'intérêt plus élevés. Vos antécédents en matière de crédit peuvent

également avoir des répercussions sur votre admissibilité à certaines solutions de remboursement d'une dette.

Prenez le temps d'examiner régulièrement vos antécédents en matière de crédit. Examinez votre dossier de crédit et assurez-vous qu'il ne contient aucune erreur. La vérification de votre dossier de crédit personnel n'aura aucune incidence sur votre cote de crédit. Vous avez le droit de savoir quelle information se trouve dans votre dossier et [comment vous pouvez commander votre dossier de crédit sans frais](#).

Améliorer votre cote de crédit prend du temps, mais il existe plusieurs mesures que vous pouvez prendre telles qu'utiliser une carte de crédit sécurisée et vous assurer que vous faites tous vos paiements mensuels minimums. L'Agence de la consommation en matière financière du Canada offre d'autres conseils pour [améliorer votre crédit](#).

- [D'autres ressources](#) pour mieux comprendre vos antécédents en matière de crédit.

Étape 3 : Élaborer un plan

Vous ne savez pas au juste où vous devez concentrer vos efforts pour contrôler vos dettes? Il existe de nombreuses stratégies que vous pouvez utiliser pour gérer vos dettes et commencer à les rembourser.

L'une d'entre elles consiste à payer d'abord les dettes portant le taux d'intérêt le plus élevé. Cela signifie que vous paierez moins d'intérêt à long terme et que vous réduirez ainsi votre dette globale plus rapidement. Une autre stratégie consiste à commencer par payer les dettes ayant le solde le moins élevé. Se débarrasser rapidement de quelques dettes peut vous aider à vous donner de l'élan et à vous motiver à continuer.

Si vous ne savez pas comment vous y prendre, envisagez de consulter un conseiller budgétaire ou en matière de crédit. Il pourra vous aider à déterminer les possibilités pour gérer vos dettes et à élaborer une stratégie de réduction de celles-ci. À titre d'exemple :

Quelles sont les possibilités de consolider vos prêts (appelé également la mise en commun)?

Êtes-vous en mesure de négocier avec vos prêteurs ou vos créanciers?

Collaborez-vous étroitement avec votre prêteur hypothécaire pour trouver les meilleures solutions budgétaires?

Quelle approche devriez-vous prendre pour ce qui est de vos cartes de crédit?

Rappelez-vous, il ne faut pas avoir peur ni avoir honte de demander de l'aide. Un conseiller travaillera avec vous pour vous remettre sur la bonne voie et ainsi contrôler vos finances, ou pour trouver une autre solution.

Faites des recherches! Il existe des entreprises peu recommandables sur le marché qui pourraient tenter de vous attirer en vous promettant d'effacer vos dettes et de régler vos problèmes financiers. Renseignez-vous au sujet de vos droits et auprès de l'organisme de

réglementation de votre province afin d'obtenir plus d'information concernant différentes solutions pour gérer vos dettes.

Voici quelques ressources pour trouver un conseiller budgétaire réputé et la façon de s'attaquer à la consolidation de vos dettes :

- [Obtenir l'aide d'un conseiller en crédit](#) – Agence de la consommation en matière financière du Canada
- [Conseil en crédit du Canada](#) (anglais seulement)
- [Canadian Association of Credit Counselling Services](#) (anglais seulement)
- [Coalition des associations de consommateurs du Québec](#) – Associations de consommateurs au Québec qui offrent un service de consultation en matière de finances personnelles.
- [Recourir aux services d'une entreprise de règlement de dettes](#) – Agence de la consommation en matière financière du Canada

Étape 4: Contrôler et agir

Après avoir préparé un budget et élaboré un plan, il est temps d'agir.

Que vous ayez choisi d'élaborer votre propre plan ou de le faire avec l'aide d'un conseiller en matière de crédit, respectez-le et soyez cohérent. Essayez de faire les paiements minimums de toutes vos dettes à leur date d'échéance. Après l'avoir fait, vous pourriez consacrer toute somme supplémentaire de votre budget au remboursement de vos dettes.

Il faut toutefois être réaliste. Si vous ne pouvez faire les paiements que vous avez établis dans votre plan, vous pourriez faire la recherche d'autres solutions. Si vous ne l'avez pas déjà fait, ce serait le moment de consulter un professionnel.

Voici d'autres ressources et outils relatifs au remboursement des dettes :

Se sortir des dettes – Agence de la consommation en matière financière du Canada

La calculatrice de paiements de carte de crédit – Agence de la consommation en matière financière du Canada

Agences de recouvrement de dettes

- [Se sortir des dettes](#) – Agence de la consommation en matière financière du Canada
- [La calculatrice de paiements de carte de crédit](#) – Agence de la consommation en matière financière du Canada
- [Agences de recouvrement de dettes](#)

Étape 5: En avoir plus pour votre argent

Respecter un plan strict de gestion de la dette peut vous inciter à essayer de trouver des façons d'en avoir constamment plus pour votre argent. Il est important d'assurer

attentivement le suivi de vos dépenses pour voir exactement où vous pouvez réaliser des économies.

D'abord, examinez votre budget. Pouvez-vous faire de petites choses pour économiser et réduire vos dépenses récurrentes? Il peut s'agir tout simplement de planifier vos repas de la semaine afin de réduire les dépenses consacrées à la nourriture, de planifier vos déplacements pour gagner du temps et faire des économies d'essence, ou d'ajuster votre thermostat pour réduire vos factures d'énergie.

Ensuite, jetez un coup d'œil à vos coûts fixes. De nombreux Canadiens se trouvent confinés à la maison parce qu'ils déboursent souvent trop pour les frais de subsistance, comme l'hypothèque, les assurances, les services publics et autres. Ils n'ont alors pas suffisamment d'argent pour combler d'autres besoins financiers. Le confinement à la maison n'est pas toujours une situation facile à contrôler, mais vous pouvez essayer de trouver des façons de réduire certains de ces coûts.

Si vous avez de la difficulté à faire vos paiements hypothécaires, communiquez avec votre prêteur hypothécaire et collaborez avec lui pour trouver une solution. Jetez un coup d'œil à vos polices d'assurance et comparez les primes; vous pourriez obtenir une meilleure prime auprès de votre courtier et peut-être même une meilleure offre ailleurs. De la même façon, vous pourriez obtenir un meilleur tarif pour les services comme le téléphone, la télévision ou Internet. En réduisant ces coûts mensuels, vous pourriez ainsi réaliser d'importantes économies tout au long de l'année.

Étape 6: Planifier

Lorsque vous serez sur la bonne voie grâce à un budget et à une stratégie de gestion de vos dettes, vous devrez avoir l'œil sur l'avenir.

Bien que votre budget puisse prévoir des montants consacrés à l'épargne et aux situations d'urgence, vous devez toujours être prêt à faire des dépenses plus importantes, comme l'achat d'un véhicule ou d'appareils électroménagers ou même d'une nouvelle maison. Planifiez et faites une recherche sur de tels achats avant de vous engager financièrement et assurez-vous de savoir réellement ce à quoi vous vous engagez. À titre d'exemple : des coûts additionnels peuvent s'ajouter aux paiements d'un prêt automobile ou aux paiements hypothécaires d'une maison, et réellement s'accumuler et grever votre budget.

Voici d'autres ressources qui peuvent vous aider à dépenser judicieusement :

- [Calculateurs pour l'achat d'une habitation](#) – Société canadienne d'hypothèques et de logement
- [Achat d'un logement](#)
- [Calculateur des coûts d'utilisation](#) – Association canadienne des automobilistes
- [Achat ou location d'un véhicule](#)

Prochaines étapes

Maintenant que vous avez élaboré un budget, évalué et organisé votre situation financière et établi un plan, il est très important d'être persévérant et cohérent dans la gestion de votre argent. Continuez à chercher et à découvrir des façons d'économiser et de dépenser judicieusement.

Ce processus en six étapes vous offre des principes de base pour améliorer votre sécurité financière.. Votre gouvernement provincial ou territorial vous offrira de l'information additionnelle pour vous aider dans votre démarche.